

Projet de budget 2026

Le personnel rejette les mesures d'austérité du Conseil d'État

Considérant :

- La promesse du Conseil d'Etat que les récentes baisses d'impôts n'auraient pas de conséquence sur les services publics et leurs prestations (475 millions perdus, soit une somme proche du déficit de 409 millions annoncé pour 2026) ;
- La suppression prévue des annuités non seulement pour 2026 mais également les trois années suivantes (Plan Financier Quadriennal 26-29), dans lequel s'ajouterait dès 2027 la suppression du doublement du dernier salaire avant le départ à la retraite ;
- Que l'indexation n'a jamais été accordée entièrement depuis 2021 ;
- Les mesures d'économies imposées dans le PFQ 26-29 touchant des secteurs déjà sinistrés comme les HUG ainsi que le plan d'économies supplémentaire annoncé pour le printemps 2026;
- Que les postes inscrits ne seront pas suffisants pour maintenir la qualité des prestations et permettre de résorber les problèmes déjà existants, dont les retards dans certaines délivrances de prestations;
- La suppression de l'indexation des subsides d'assurance-maladie ainsi que la réduction des montants de leur barème, ce qui impactera la population, dont de nombreuses personnes employées de l'Etat et du secteur subventionné ;
- Que les perspectives économiques du canton par le Groupe de Perspectives Economiques (GPE) pour l'année 2025 et l'année 2026 annoncent désormais une croissance du PIB de 1,6 % en 2025 et 1,2 % en 2026, soit une prévision meilleure que celle sur laquelle se base le projet de budget (juin 2025).

L'Assemblée du personnel exige :

- **Le respect des mécanismes salariaux avec l'octroi des annuités pour les 4 prochaines années ;**
- **Une indexation des salaires à 2.5% pour 2026, pour faire face à l'inflation et l'augmentation du coût des primes d'assurance maladie ;**
- **L'octroi des postes en adéquation avec les besoins réels afin de garantir la qualité du service public ;**
- **Le retrait du plan d'économies annoncé afin de préserver les conditions de travail, les salaires et les prestations publiques à la population ;**

L'Assemblée confirme ainsi la décision de l'AD du 9 octobre dernier et, sous réserve de réponses positives aux exigences formulées, appelle l'ensemble des collègues de l'Etat et des entités subventionnées à rejoindre une

manifestation le jeudi 30 octobre à 18h00.

Parcours à préciser, rester attentif-ve-s aux communications du Cartel

Ensuite de cette manifestation, et dans le cas où aucune réponse ne serait amenée à nos revendications, l'Assemblée du personnel donne mission aux instances du Cartel pour

organiser une grève à mi-novembre.

Résolution votée à l'unanimité moins une abstention (200 personnes présentes)